



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 Juin 2022

Séance Publique

Salle d'Honneur de la Mairie

Sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire

L'an deux mille vingt deux et le deux juin à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Chantal BLAZY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Monsieur Olivier CANIPEL, Madame Marie PHILLIPPON, Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO.

Procurations de vote :

Madame Pierrette FORGET BARBERA donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Monsieur Raymond MIQUEL donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Christine MARECHAL donne procuration à Marc SANCHEZ

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Erald GAST

Madame Joëlle DANEY donne procuration à Madame Chantal BLAZY

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Sylvia GUERRERO

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Étaient absents : Néant

Secrétaire de séance : Madame Emilie ALLABERT

Date de convocation : 25 mai 2022

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 22 février 2022 Débat d'Orientation Budgétaire.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

Approbation du procès-verbal du 22 février 2022 2^{ème} séance.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation.

Prend acte à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

- Prorogation de la navette communale gratuite.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

- Convention portant mise à disposition d'un dispositif de recueil mobile (DRM) dans le cadre des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

- Signature d'une convention de délégation de compétence d'organisation de services de transport scolaire entre la région Occitanie et la commune de Lavelanet.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

AFFAIRES FINANCIÈRES

- Prise en charge des frais de déplacements d'une élue pour sa mission de représentation lors du Festival d'Avignon 2022.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Installation de panneaux photovoltaïques Toiture gymnase Jacquard.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (25 voix POUR et 4 CONTRE Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Monsieur Olivier AMANS)
- Autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Installation de panneaux photovoltaïques Toiture gymnase Multisport.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (25 voix POUR et 4 CONTRE Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Monsieur Olivier AMANS)
- Convention co-maitrise d'ouvrage pour des travaux de voirie au cimetière de Lavelanet/Dreuilhe.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Décision modificative n°1.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Monsieur Olivier AMANS)
- Convention de mise a disposition des locaux de la Communauté de Communes de Mirepoix au profit de la commune de lavelanet pour l'installation d'une annexe du centre de santé de Lavelanet.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

Monsieur Raymond MIQUEL quitte le conseil municipal et donne procuration à Jérôme DUROUDIER

- Attribution exceptionnelle d'une subvention au Collège Victor Hugo de lavelanet pour un projet sportif.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Attribution exceptionnelle d'une subvention à L'association Vaincre la Mucoviscidose.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Attribution exceptionnelle d'une subvention à un jeune sportif lavelanétien Antoine TENE.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Attribution exceptionnelle d'une subvention à l'Association Sportive des Arts du Cirque du Collège Pasteur.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Attribution exceptionnelle d'une subvention à l'Oeuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

MARCHÉS PUBLICS

- PA022022 – Transport collectif de personnes.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

URBANISME TRAVAUX

Monsieur Marc SANCHEZ quitte la salle et ne prend pas part au vote

- Opération de Revitalisation du Centre Bourg et de Développement de Territoire valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain : subventions.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (28 voix POUR)

Monsieur Marc SANCHEZ revient dans la salle du conseil municipal

- Opérations subventions façades.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Cession de deux parcelles communales situées au lieu-dit « Soula de Bensa » à Madame et Monsieur SOGORB.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Convention « Opération Façades » - Nouvelles modalités des critères d'attribution des subventions.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

AFFAIRES SCOLAIRES

- Signature de la convention pour la gestion des crédits du dispositif Réseau d'Education Prioritaire (REP) de l'Ariège.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Convention Médecine scolaire demande participation aux communes concernées.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

PERSONNEL COMMUNAL

- Mise jour du personnel.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Détermination du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial et Paritarisme.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Mise en place d'un comité social territorial (CST).
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Création deux postes de Médecins Généralistes.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)
- Paiement de la Prime du personnel 2022 (Avantages Acquis).
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

Fin de la séance à 18 heures 15

Le maire
Marc SANCHEZ



